

SIP 3001
Préparation de stage

PROFESSEURS(E) : Sylvie Archambault
Isabelle Beaudoin
Mark Folmer
Éric LaPenna

1. Les objectifs généraux

- 1.1 L'étudiant doit faire le choix définitif d'un milieu de stage.
- 1.2 Il doit revoir, compléter ou acquérir les connaissances théoriques jugées nécessaires à la compréhension du milieu qu'il a choisi.
- 1.3 Il doit compléter sur le terrain, les démarches d'information et de sensibilisation à la pratique propre au milieu choisi (politiques, organisation, procédures...).
- 1.4 Il doit formuler des objectifs d'apprentissage sur le plan académique et personnel, de façon à ce qu'ils soient observables et mesurables.

2. Les objectifs spécifiques

- 2.1 L'étudiant exprime les motivations qui l'amènent à ce choix de stage.
- 2.2 Il planifie et actualise ses rencontres avec le superviseur et son professeur de stage.
- 2.3 Il planifie le contenu de ses présences dans le milieu choisi.
- 2.4 Il rédige son contrat pédagogique et obtient l'approbation de son professeur de stage et son superviseur de milieu. Il signe son contrat pédagogique et le fait signer par son professeur de stage et son superviseur.
- 2.5 Il s'implique activement dans une démarche de dialogue avec ses collègues durant tout le processus de préparation.
- 2.6 Il réalise les lectures en lien avec son milieu de stage.

3. Les moyens

- 3.1 Visites dans le milieu de stage choisi (idéalement 3 à 4 rencontres). Observation, questions et cueillette de documents.
- 3.2 Rencontres préparatoires avec le superviseur et le professeur de stage.
- 3.3 Participation active à l'atelier de préparation de stage avec les autres étudiants.

4. Les travaux

4.1 Métatexte

Rédaction d'un texte réflexif visant la validité de votre choix de carrière. Il s'agit d'une prise de conscience des diverses dimensions de votre identité professionnelle face à vos savoirs.

4.2 Portfolio

Document comprenant votre curriculum vitae, une bonne lettre de présentation ainsi que tout autre document réalisés et choisis par vous au cours de votre cheminement : Articles, travaux de session, conférence ... et dont vous êtes particulièrement satisfait et qui sont porteurs de sens.

4.3 Contrat pédagogique

Compléter les trois parties du contrat pédagogique selon le modèle du cahier du stagiaire en répondant aux questions sur 1. Les objectifs de stage, 2. Le projet de stage en tant que tel et 3. L'encadrement pédagogique et les modalités pratiques de supervision.

4.4 Visites dans le milieu de stage

Rédiger un rapport pour chacune des visites en complétant les 2 sections suivantes :

- 1) La préparation de la rencontre, le contenu des observations, et l'information recueillie.
- 2) Auto-évaluation de cette activité (utilité de chaque visite).

4.5 Participation aux discussions et présentations orales des milieux de stages et des projets

5. Les évaluations

- 5.1 Le métatexte : 15 %
- 5.2 Le portfolio : 15 %
- 5.3 Le contrat pédagogique : 30 %
- 5.4 Le rapport de visites : 25 %
- 5.5 La présentation orale : 15 %

6. Politiques de l'École de criminologie

La politique de l'École sur la **correction de la langue** est d'accorder 10% des points pour la qualité du français écrit (art.6 du Règlement pédagogique de la FAS).

La politique de l'École sur les **retards dans la remise des travaux** stipule que les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours. Les travaux doivent être remis au plus tard à 17h le jour prescrit.